



SECRETARIAT

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2006/13  
27 avril 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES ET  
DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ  
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE  
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Onzième session, 12(p.m.)-14 juillet 2006  
point 2 (b) de l'ordre du jour

**MISE À JOUR DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET  
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)**

Dangers pour la santé

Méthodes d'estimation de la puissance cancérigène

Communiqué par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OECD)

1. Le mandat initialement confié par le Sous-comité d'experts des Nations Unies sur le SGH pour 2003-2004 consistait à entreprendre l'examen des méthodes d'estimation de la puissance cancérigène des substances. En décembre 2004, le Sous-comité est convenu que les travaux devraient être achevés en 2006, et qu'un document de synthèse scientifique serait soumis en 2005.
2. Le Groupe d'experts de l'OCDE sur la cancérigénicité a commencé à travailler sur cette question au début de 2004. Une description préliminaire des méthodes d'estimation du pouvoir cancérigène utilisées dans différents pays et régions a été proposée par des experts norvégiens, et des commentaires ont très tôt été sollicités.
3. Aucun accord n'a été trouvé lors de la réunion du groupe d'étude en février 2005 au sujet de la présentation au Sous-comité SGH de la description préliminaire des méthodes, il a été souligné que les travaux devaient être poursuivis afin de décrire les atouts et faiblesses des différentes méthodes, leur domaine d'applicabilité et les types de compétences requis pour les

utiliser. Or, aucun pays n'a complété ou proposé de compléter le projet de description soumis par la Norvège. Notant que tous les pays n'étaient pas disposés à poursuivre les travaux sur cette question, le groupe d'étude est convenu, en février 2005, de ne soumettre au Sous-comité SGH qu'un rapport d'étape très succinct.

4. Lors de la réunion du Sous-comité SGH qui s'est tenue du 11 au 13 juillet 2005, le Secrétariat de l'OCDE a présenté un rapport d'étape succinct sur les méthodes d'estimation du pouvoir cancérigène (voir le document UN/SCEGHS/9/INF.4) et a demandé l'avis du Sous-comité sur l'opportunité de poursuivre ou non les travaux.

5. Plusieurs délégations ont estimé qu'en raison des difficultés rencontrées pour se mettre d'accord sur l'utilisation de méthodes d'estimation de la puissance cancérigène des substances, il convenait d'interrompre les travaux pour le moment. Le Sous-comité a finalement décidé d'inviter l'OCDE à régler cette question et à présenter un rapport à la session de décembre.

### **Conclusion**

Étant donné qu'à l'heure actuelle,

- (i) aucun accord n'a été trouvé quant à l'utilisation de méthodes d'estimation de la puissance cancérigène pour obtenir des limites de concentration spécifiques pour certains mélanges cancérigènes, ou uniquement pour l'évaluation des risques,
- (ii) la description des méthodes d'estimation du pouvoir cancérigène, y compris leurs atouts et faiblesses, leur domaine d'applicabilité et les types de compétences requis imposerait aux experts de la cancérigénicité un volume de travail considérable, qui ne serait justifié que si un accord semblait possible sur l'utilisation de méthodes d'estimation de la puissance cancérigène pour l'établissement des limites de concentration propres à certains mélanges cancérigènes,

il convient d'interrompre pour le moment les travaux sur les méthodes d'estimation de la puissance cancérigène et de remettre à plus tard la décision de les reprendre ou non.

---